



PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WENTWORTH

**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
DU CANTON DE WENTWORTH**

**« CITATION LA MAISON DE FERME CLEARY INCLUANT LES BÂTIMENTS ET
LE PAYSAGE DU SITE CONNU SOUS LE NOM DE CLEARY'S CORNER
À TITRE DE SITE PATRIMONIAL »**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du Conseil municipal tenue le 7 avril 2025, un Avis de motion a été donné et un Projet de règlement numéro 2025-007 a été adopté concernant la citation de la maison de ferme Cleary incluant les bâtiments et le paysage connu sous le nom de Cleary's Corner à titre de site patrimonial situé au 156 chemin Louisa (Lot 4 877 958, Cadastre du Québec).

Une séance du Comité consultatif d'urbanisme agissant comme conseil local du patrimoine se tiendra le **8 mai 2025 à 14h** dans la salle du Conseil située au 175 chemin Louisa, conformément à l'article 130 de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Toute personne intéressée à la citation de l'immeuble patrimonial visé par l'avis pourra faire représentations.

AVIS PUBLIC est également donné que règlement peut être consulté sur notre site Web à www.wentworth.ca ou en communiquant avec le Bureau municipal durant les heures normales d'ouverture au (450) 562-0701 ou par courriel à info@wentworth.ca.

Donné à Wentworth ce 8^{ième} jour d'avril 2025.

Natalie Black,
Directrice générale et greffière-trésorière